

# AVIS DE DÉPÔT – RAPPORT SUR LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION AMÉLIORATIONS OPÉRATIONNELLES À L'ÉCHANGEUR DE L'AVENUE PARKDALE, AUTOROUTE 417, CONCEPTION DÉTAILLÉE (WP 4068-10-01)

## L'ÉTUDE

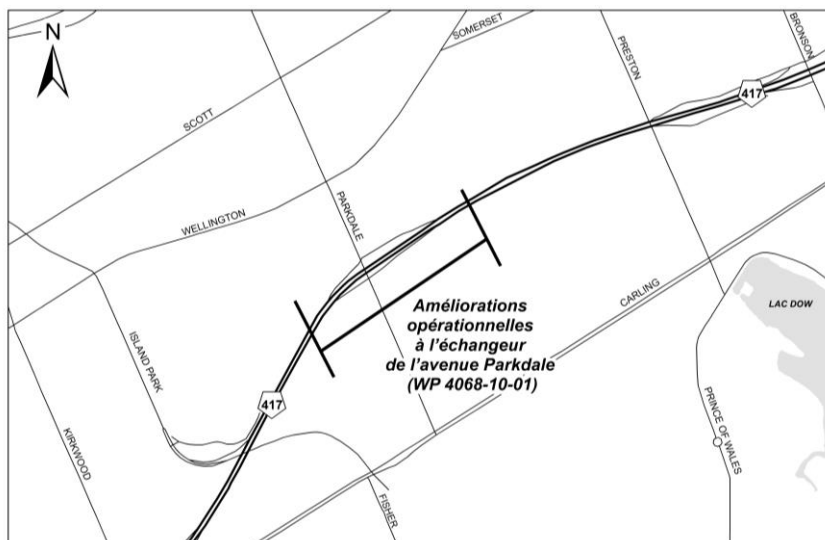
Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) a retenu les services de MMM Group Limited pour effectuer la conception détaillée des améliorations opérationnelles relatives à l'échangeur de l'avenue Parkdale, autoroute 417 (WP 4068-10-01). Le projet comprend les composants suivants :

- L'enlèvement de la barrière temporaire en béton et son remplacement par des barrières permanentes en béton à l'ouest du passage supérieur pour piétons à l'avenue Harmer, du côté nord de l'autoroute 417 en direction ouest;
- Le nouvel alignement de la bretelle de sortie en direction ouest, avenue Parkdale, et la séparation de la bretelle de sortie de l'avenue Westmount;
- La construction d'un ouvrage intégré (barrière et écran antibruit) de hauteur variable, de l'avenue Parkdale à l'avenue Rosemount, et la construction d'un écran antibruit isolé de hauteur variable, de l'avenue Rosemount à l'avenue Melrose;
- La création d'une zone tampon avec aménagement paysager, adjacente au nouvel écran antibruit en face de l'avenue Westmount;
- L'élimination de l'accès direct entre les avenues Parkdale et Westmount en transformant l'avenue Westmount en un cul-de-sac avec circulation dans les deux sens;
- L'élargissement mineur de la bretelle de sortie de l'avenue Parkdale en direction est, à proximité de l'intersection de l'extrémité de la bretelle, pour aménager des voies de virage à gauche et à droite;
- La construction d'ouvrages connexes, y compris : des murs de soutènement, une protection des bords de rue, des écrans antibruit, des travaux de drainage, le déplacement de services publics, l'aménagement paysager, l'éclairage et des modifications aux feux de circulation;
- Des fermetures temporaires et nocturnes de voies;
- La fermeture nocturne de la bretelle d'accès en direction ouest pendant une période d'environ deux semaines;
- La fermeture nocturne de la bretelle de sortie en direction est pendant une période d'environ trois semaines;
- La fermeture temporaire de la bretelle de sortie en direction ouest pendant une période d'environ deux mois.

## LE PROCESSUS

Ce projet s'est déroulé conformément au processus de planification environnementale des projets approuvés du groupe B, et ce, conformément à l'*Évaluation environnementale de portée générale pour les installations provinciales de transport (2000)*, qui offre à la population la possibilité d'exprimer ses commentaires pendant toute la durée du projet.

Le présent avis a pour objet d'informer le public qu'un rapport sur la conception et la construction (RCC) a été rédigé et sera disponible durant une période de 30 jours (**du 24 septembre au 24 octobre 2014**) pour consultation publique. Il figure sur le site Web du projet ([www.queenswayexpansioneast.com](http://www.queenswayexpansioneast.com)) et peut être consulté aux emplacements suivants pendant les heures normales d'ouverture :



**Ville d'Ottawa**  
**Centre du service à la clientèle,**  
**Hôtel de ville**  
110, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Du lundi au vendredi :  
de 8 h 30 à 17 h

**Bibliothèque publique d'Ottawa**  
**Succursale Centrale**  
120, rue Metcalfe  
Ottawa (Ontario) K1P 5M2

Du lundi au jeudi : de 10 h à 21 h  
Vendredi : de 10 h à 18 h  
Samedi : de 10 h à 17 h  
Dimanche : de 13 h à 17 h

**Bibliothèque publique d'Ottawa**  
**Succursale Rosemount**  
18, avenue Rosemount  
Ottawa (Ontario) K1Y 1P4

Du lundi au jeudi : de 10 h à 20 h 30  
Vendredi : de 13 h à 18 h  
Samedi : de 10 h à 17 h

## COMMENTAIRES

Les personnes intéressées sont encouragées à examiner le RCC et à formuler des commentaires d'ici le **24 octobre 2014**. Si aucune préoccupation ne subsiste après la période d'examen de 30 jours, aucune autre documentation ne sera préparée et la construction pourra commencer sans autre préavis. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec une des personnes suivantes :

### Steve Regel, ing.

Chargé de projet de la firme

MMM Group Limited  
1145, chemin Hunt Club, bureau 300  
Ottawa (Ontario) K1V 0Y3  
N° de tél. : 613 736-7200  
N° sans frais : 1 877 998-9912  
N° de téléc. : 613 736-8710  
Courriel : regels@mmm.ca

### David Lindensmith, ing.

Gestionnaire principal du MTO  
chargé du projet

Ministère des Transports, région de l'Est  
1355, boul. John Counter, sac postal 4000  
Kingston (Ontario) K7L 5A3  
N° de tél. : 613 540-5130  
N° sans frais : 1 800 267-0295  
N° de téléc. : 613 540-5106  
Courriel : dave.lindensmith@ontario.ca

Si vous éprouvez des difficultés d'accès pour participer à ce projet, veuillez consulter un des membres de l'équipe de projet énumérés ci-dessus.

Les renseignements seront recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires feront partie du domaine public.

Des renseignements sont disponibles en français au 613 736-7200, poste 3287, auprès de Michel Bisson, ing.; courriel: bissonm@mmm.ca.